ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

BIBLIOTHÈQUE
16, rue Taranne

PARIS, LE 18

1°. Le concours pour les Bourses de voyage ouvrira le 16 Juin.

2°. Sont admis au concours les Élèves qui auront été inscrits toute l'année pour l'ensemble des Cours généraux.

3° Le jury sera composé de professeurs de l'École. Ils pourront s'adjoindre des savants et des publicistes étrangers à l'École.

4°. Chaque concurrent s'inscrira pour l'une des deux sections. Les épreuves écrites porteront sur les matières de la section qu'il aura choisie. Les épreuves orales pourront porter en outre sur des Cours de l'autre Section, lorsque le concurrent l'aura demandé.

5°. Le mérite relatif des candidats sera établi :

1°. d'après les trois compositions écrites dont il sera question ci après,

2°. d'après un Examen oral,

3°. d'après les travaux écrits remis dans le courant de l'année aux professeurs de la Section.

6°. Le 16 Juin, à 9 h. du matin, les Concurrents se rendront à l'École, 16, rue Taranne. Ils déposeront au Secrétariat un mémoire sommaire sur le voyage qu'ils se proposent de faire et sur les Études auxquelles ce voyage donnera lieu. Ce

mémoire sera joint aux travaux spécifiés au No. 3 de l'article précédent.

Le même jour ils prendront connaissance de la liste des sujets proposés pour chacun des cours de l'École. Il y aura plusieurs sujets pour chaque cours.

7° – Le 18, le 19 et le 20 Juin les concurrents des deux sections se réuniront à l'École à 8 heures du matin. La séance durera jusqu'à Midi; ils n'apporteront aucune note. Un certain nombre d'ouvrages désignés par les professeurs seront mis à leur disposition.

Les sujets affichés le 16 seront soumis de nouveau aux candidats dans l'ordre indiqué ci-après avec une matière indiquant les points de vue qui devront être dégagés et les questions qui devront être traitées avec développement.

Le maire de Lille espère que M. Thiers, en se rendant aux mines d'Anzin s'arrêtera à Lille